

Article 2 : Documents contractuels (liste des annexes)

Avant	Après
- Annexe budgétaire - Calendrier annuel - Maquette	- Maquette pédagogique - Répartition des heures d'enseignement entre structures

Article 4 - Organisation pédagogique de la formation

Avant	Après
La licence professionnelle est structurée en 7 unités d'enseignement (UE) qui regroupent différents modules : - Unité d'Enseignements UE0 à UE4 de 435 heures ; - Projet tuteuré UE5 de 150 heures ; - Formation en entreprise UE6	La licence professionnelle est structurée en 6 unités d'enseignement (UE) qui regroupent différents modules : - Unité d'Enseignements UE0 à UE4 de 435 heures ; - Projet tuteuré UE5 de 150 heures ; - Formation en entreprise UE6.

Article 6 - Dispositions financières et comptable

Avant	Après
Les parties identifient les postes des recettes et dépenses (cf. annexe financière) et conviennent des modalités de répartition, et reversements entre structures. Ils conviennent des coûts de la formation et tarifs proposés selon la politique de tarification en vigueur. La répartition des postes est la suivante : ▪ 70 % au titre de l'enseignement, ▪ 5% au titre de la coordination ▪ 5% au titre du recrutement, ▪ 20% au titre des charges administratives La répartition prévisionnelle des produits entre les établissements est la suivante : • Au titre des charges administratives - 20 % des recettes ○ 80 % CFPPA AGROTEC ○ 20 % Université • Au titre des charges d'enseignement, de coordination, de recrutement – 80 % des recettes ○ 1/3 CFPH Ecully ○ 1/3 CFPPA AGROTEC ○ 1/3 Université Le paiement du solde entre les établissements se fait par un acompte de 50 % versé en décembre sur les produits prévisionnels. Le paiement du solde définitif sera réalisé aux produits réellement encaissés en fin de formation ajusté des répartitions des charges de l'enseignement réellement réalisés par les établissements (cf. en Annexe la maquette financière de répartition des postes entre les 3 établissements)	Les parties identifient les postes des recettes et dépenses (cf. annexe financière) et conviennent des modalités de répartition, et reversements entre structures. Ils conviennent des coûts de la formation et tarifs proposés selon la politique de tarification en vigueur. La répartition des postes est la suivante : ▪ 70 % au titre de l'enseignement, ▪ 5% au titre de la coordination ▪ 5% au titre du recrutement, ▪ 20% au titre des charges administratives La répartition prévisionnelle des produits entre les établissements est la suivante : ▪ o 1/3 CFPH Ecully ▪ o 1/3 CFPPA AGROTEC ▪ o 1/3 Université Le paiement entre les établissements se fait par un acompte de 50 % versé en décembre sur les produits prévisionnels actés entre les parties à cette date (document prévisionnel récapitulatif) . Le paiement du solde définitif sera réalisé au regard des produits réellement encaissés en fin de formation, conformément à un document co-signé par les parties.

REPARTITION PREVISIONNELLE DES ENSEIGNEMENTS LICENCE PRO NAVIL

Pour l'année scolaire 2020 -2021

		ventilation du partenariat		
		LYON 2	CFPH	Agrotec
UE0	Mise à niveau (70 h en tout en 2 parcours de 35 h pour étu, au choix)	0	35	35
EP 0.1	Dessin technique		21	
EP 0.2	Dessin technique ou Géomatique			21
EP 0.2	Aménagement paysager et urbanisme		14	
EP 0.2bis	Connaissances naturalistes			14
UE1	Analyse du contexte territorial	80	0	0
EP 1.1	gouvernance, acteurs et institutions			
EP 1.2	aspects réglementaires et juridiques			
EP 1.3	usages, pratiques et représentations			
EP 1.4	méthodes et outils d'analyse			
UE 2	Diagnostic du potentiel environnemental	0	20	60
EP 2.1	composantes abiotiques des milieux			30
EP 2.2	composantes biotiques des milieux			30
EP 2.3	Analyse paysagère		6	
EP 2.4	méthodes et outils d'analyse		14	
UE 3	Gestion de la nature en ville	24	46	0
EP 3.1	Types et échelles de gestion	14		
EP 3.2	Méthodes et outils de gestion		46	
EP 3.3	Outils d'évaluation	10		
UE 4	Amenager avec la nature en ville	26	45	64
EP 4.1	Préservation, développement, restauration, compensation		45	
EP 4.2	composition d'espaces, solutions opérationnelles			50
EP 4.3	Solutions basées sur la nature	26		14
TOTAL 1		130	146	159
UE 5	Mission en milieu professionnel 1 : Projet tuteuré collectif	40	20	20
EP 5.1	Méthodologie du PT (heures à prendre sur l'enveloppe du projet tuteuré)*	20		
	Suivi, accompagnement et évaluation (par projet/groupe - valeur fixée par le référentiel L2). 3 projets/an(-établissement).**			
EP 5.2	Travail en autonomie (pas de financement requis mais à prévoir dans l'EdT : Equivalent de 1 j/semaine pendant 16 semaines).	20	20	20
TOTAL 2		40	20	20
UE 5	Mission en milieu professionnel 2 : Stage(s) ou Apprentissage			
	suivi des étudiants : 12h pour 12 inscrits	48	48	48
TOTAL		218	214	227
TOTAL avec projet tuteuré				
		33,01%	32,23%	34,76%
* Méthodologie du PT (tronc commun à tous les groupes) : Présentation par les commanditaires (objectifs, cahier des charges), méthode de la gestion de projet agile, de la RAO, outils du diagnostic, du parangonnage, préconisations, livrables...				
** Dont accompagnement sur le terrain, suivi du fonctionnement du groupe projet, de la rédaction, oral blanc, soutenance... (+frais de déplacements à prévoir)				
*** : suivi tutoré indiv et collectif de l'alternance (dans EdT), dont 2 visites obligatoires (2h ou 2h30 selon distance) + accompagnement au mémoire, évaluation et soutenance avec jury (tuteur L2+tuteur pro+membre extérieur), par étudiant (fixé par référentiel pour Lyon 2). Nb d'apprentis répartis entre partenaires, total indiqué sur la base de 12 apprentis sur 12 inscrits (3x3). Frais de déplacement à prévoir en plus.				

REPARTITION PREVISIONNELLE DES ENSEIGNEMENTS LICENCE PRO NAVIL_Version 2

Pour l'année scolaire 2020 -2021

		ventilation du partenariat		
		LYON 2	CFPH	Agrotec
UE0	Mise à niveau (70 h en tout en 2 parcours de 35 h pour etu, au choix)	0	35	35
EP 0.1	Dessin technique		21	
EP 0.2	Dessin technique ou Géomatique			21
EP 0.2	Aménagement paysager et urbanisme		14	
EP 0.2bis	Connaissances naturalistes			14
UE1	Analyse du contexte territorial	80	0	0
EP 1.1	gouvernance, acteurs et institutions			
EP 1.2	aspects réglementaires et juridiques			
EP 1.3	usages, pratiques et représentations			
EP 1.4	méthodes et outils d'analyse			
UE 2	Diagnostic du potentiel environnemental	0	20	60
EP 2.1	composantes abiotiques des milieux			30
EP 2.2	composantes biotiques des milieux			30
EP 2.3	Analyse paysagère		6	
EP 2.4	méthodes et outils d'analyse		14	
UE 3	Gestion de la nature en ville	24	46	0
EP 3.1	Types et échelles de gestion	14		
EP 3.2	Méthodes et outils de gestion		46	
EP 3.3	Outils d'évaluation	10		
UE 4	Aménager avec la nature en ville	26	45	64
EP 4.1	Préservation, développement, restauration, compensation		45	
EP 4.2	composition d'espaces, solutions opérationnelles			50
EP 4.3	Solutions basées sur la nature	26		14
TOTAL 1		130	146	159
UE 5	Mission en milieu professionnel 1 : Projet tuteuré collectif	40	20	20
EP 5.1	Méthodologie du PT (heures à prendre sur l'enveloppe du projet tuteuré)*	20		
		150	146	159